

Handicap

# Conférence nationale : Le poids des mots, le choc des promesses !

La deuxième conférence nationale sur le handicap (CNH) s'est déroulée à Paris, au centre Beaubourg, le 8 juin dernier. Les nombreux participants représentant les personnes handicapées ont écouté, entendu et enregistré les discours et les engagements pris. Même si les belles paroles et les promesses ont fusé, sûrement sincères, les déceptions restent nombreuses !

## repère

Pas moins de dix ministres et secrétaires d'État, sans oublier le chef de l'État, en personne, ont participé à la deuxième conférence nationale sur le handicap (CNH), le 8 juin dernier. Un rendez-vous tous les 3 ans prévu par la loi de 2005 qui s'est déroulé au centre Beaubourg à Paris en présence d'environ 600 participants, dans un contexte de déception liée aux nombreuses promesses non tenues et aux grandes difficultés que rencontrent encore les personnes handicapées dans leur vie quotidienne. Si le temps des perspectives ouvertes par la loi de 2005 reste encore à confirmer, celui des promesses non tenues risquerait d'être bien mal vécu. Certains ne manquent pas de souligner la proximité de ce grand rassemblement avec des rendez-vous électoraux plus terre-à-terre...

La deuxième conférence nationale du handicap (CNH) menaçait de se dérouler dans une ambiance houleuse. À quelques jours de son organisation, les associations représentant les personnes handicapées dénonçaient notamment un coup de force de la part des pouvoirs publics sur le mode d'attribution de l'allocation adulte handicapé (AAH). L'article 3 de ce décret

scélérat revenait à exclure les associations des décisions d'attribution d'AAH (lire APE 280). Certains étaient prêts à exprimer leur mauvaise humeur le 8 juin, jour de la conférence à Paris, au centre Beaubourg.

Le président de la République est lui-même venu confirmer l'ajournement de ce projet. On ne voudrait pas créer de difficulté si jamais il y avait eu

le moindre malentendu, a-t-il lâché en substance. L'information avait circulé, car c'est dans une ambiance feutrée et convenable, tout au moins sous les « *sunlights* » de la tribune, que tour à tour, une bonne dizaine de ministres de la République, démonstration symbolique, sont venus décliner la politique du gouvernement en matière de handi-

**« Et si les associations n'étaient pas là pour faire respecter l'esprit de la loi de février 2005, qui le ferait à leur place ? »**

cap sous ses multiples aspects : de la prise en charge des enfants à la désinsertion professionnelle, de l'accessibilité à la ville à celle de la culture, de la formation à l'accès aux sports, sans oublier la compétence des accompagnants scolaires... Tous ces sujets ont été abordés tout au long de la journée par les ténors du gouvernement qui ont tour à tour entonné la même ren-

gaine : oui des efforts ont été réalisés, oui on est à la moitié du chemin, oui on va poursuivre les efforts et on tiendra nos promesses ! La salle a ainsi assisté à un festival d'annonces parfois concrètes, d'autres plus floues (lire encadré). Comme l'a souligné la nouvelle responsable de l'Unapei, Christel Prado, et présidente du Comité d'entente, « *on remercie le*

*gouvernement d'avoir programmé cette conférence avant la loi de finances* », sous-entendant que les annonces devront reposer sur des engagements financiers inscrits dans le prochain budget.

### Les choses qui fâchent

L'unanimité de façade qui est le genre de ces grandes messes n'a pourtant pas empêché de dire les choses qui fâchent. La >>>

## Les annonces du gouvernement

- Mobilisation de crédits supplémentaires pour que le nombre de travailleurs handicapés accompagnés par les Cap emploi, dans le cadre de la convention de « cotraitance » entre Pôle Emploi, l'Agefiph et le FIPHFP soit reconduit en 2011 au niveau de 2010 (70 000 personnes au lieu des 64 000 prévus) ;
- La dette des maisons départementales (MDPH) sera prise en compte via un abondement de l'État à hauteur de 11 millions d'euros. Amélioration du fonctionnement des MDPH (rapport Paul Blanc) ;
- Plan pluriannuel de mise en accessibilité des lieux de travail dans les trois fonctions publiques, les écoles de service public et les petites communes (125 millions d'euros sur trois ans) ;
- 10 000 enfants handicapés doivent rejoindre l'école chaque année à partir de la rentrée 2011 ;
- Les auxiliaires de vie scolaire (AVS) seront mieux formés. Le recours aux contrats aidés est abandonné. 2 000 AVS seront recrutés cette année ;
- Création d'une chaire « accessibilité » au Conservatoire national des arts et métiers ;
- Lancement de l'expérimentation d'un centre d'appels pour les déficients auditifs. Un numéro d'urgence pour sourds et malentendants, le 114, sera lancé en septembre ;
- Création de 1 000 postes chaque année dans les entreprises adaptées pendant 3 ans ;
- Accessibilité : mise en place d'un centre de ressources doté d'un site web : [www.accessibilite.gouv.fr...](http://www.accessibilite.gouv.fr...)

**sur la toile**

Retrouvez toutes les informations et les annonces faites à la Conférence nationale sur le handicap sur le site du ministère de la Cohésion nationale : [www.solidarite.gouv.fr](http://www.solidarite.gouv.fr)



Centre Beaubourg, 8 juin 2011. Le président de la République, Nicolas Sarkozy, est venu clôturer la conférence devant un parterre de ministres.

>>> FNATH a bien sûr rappelé que 130 000 personnes sont encore licenciées chaque année pour inaptitude. Arnaud de Broca a pointé l'absence de Pôle emploi à la CNH alors que 6 % des chômeurs sont handicapés. « Et si les associations n'étaient pas là pour faire respecter l'esprit de la loi de 2005, qui le ferait ? Leur action a permis d'annuler, encore tout récemment, en Conseil d'État, un de ces décrets offrant des dérogations à l'accessibilité. » Les pouvoirs publics sont des récidivistes en la matière. Pendant que les ministres promettent, l'Agefiph est toujours ponctionnée pour financer des missions qui relèvent de l'État, l'Éducation nationale ne remplit pas ses obligations vis-à-vis du FIPHFP et des tentatives de dérogations sur le bâti neuf reviennent régulièrement. Le secrétaire d'État au Logement, n'a-t-il pas admis : « les habitations saisonnières : on ne pourra pas les rendre accessibles ! » Et le secrétaire d'État aux Transports :

« Toutes les dispositions ne seront pas en place en 2015 ! »

### « Tenez vos promesses ! »

La salle abritant 600 personnes bruissait de commentaires : « on nous prend pour des imbéciles. » « Tenez vos promesses ! » Applaudissements quand Jean-Marie Barbier, président de l'APF, a fait remarqué que la configuration de la salle reléguait les personnes en fauteuil aux extrémités. On constate unanimement que les choses changent, a-t-il souligné, mais tout ne va pas si bien : « sur l'accessibilité par exemple. En 30 ans, on a eu 3 lois. Il y a des échéances, elles doivent être respectées. La loi a fait naître des espoirs. Il ne faudrait pas que d'autres textes nous disent le contraire ! » « Six ans après la loi, a ajouté Jean-Louis Garcia (président de la fédération des Apajh), la vie est toujours un combat. Promesses après promesses, cela devient insupportable. Malgré les avancées, les personnes handicapées ne sont

toujours pas des citoyens à part entière. » Quant à Philippe Chazal, président de la CFPSAA, s'il se dit satisfait de voir les besoins des personnes non et mal voyantes mieux pris en compte, il reste inquiet. « Je milite toujours pour la suppression des barrières d'âge. Pourquoi être traité différemment quand on perd la vue à 59 ans plutôt qu'à 60 ans ? » Sur le plan de la vie quotidienne, il s'inquiète concrètement du développement de la circulation des cyclistes à contresens et des véhicules électriques jugés trop silencieux et pour lesquels on ne dispose toujours pas en France de réglementation. Au final, les personnes handicapées ont entendu les discours, les promesses, l'empathie même du président de la République. Beaucoup ont en tête la proximité des élections à venir... Et tous préféreraient que le gouvernement ne fasse plus de promesses s'il ne peut les tenir. <>

Pierre LUTON

## Bilan morose

La politique nationale du handicap ne parvient pas à sortir la majorité des personnes handicapées de leur statut de « citoyens de seconde zone », a constaté Arnaud de Broca, secrétaire général de la FNATH. « La loi de 2005 qui laissait espérer de grands progrès s'est heurtée, de plein fouet, aux conservatismes de notre société et aux lobbies de tout poil. » « Il existe un fossé énorme entre les ambitions affichées et les moyens consentis », ajoute Christel Prado, responsable de l'Unapei et présidente du comité d'entente. Bien sûr, plus d'enfants handicapés accèdent à l'école (50 000 de plus en 5 ans) mais le sénateur Paul Blanc a bien souligné la situation précaire, intolérable, des auxiliaires de vie scolaire. Roselyne Bachelot a rappelé la promesse tenue d'une augmentation de l'AAH de 25 %, mais l'AAH demeure sous le seuil de pauvreté. Quant aux maisons départementales, elles manquent cruellement de moyens. Enfin, concernant l'emploi, si la moitié des entreprises respectent désormais le quota de 6 % imposé par la loi, selon le gouvernement, le chômage des personnes handicapées reste deux fois supérieur à celui des personnes valides ! <>

### Ils ont dit (et promis) !

Nicolas Sarkozy, président de la République :

- « Le handicap ne peut être une variable d'ajustement. »

- « Je ne céderai pas sur 2015 ! »

- « Tout n'est pas mensonge, tout n'est pas promesse factice. Il y a un engagement tenu, je comprends votre impatience ! »

Roselyne Bachelot, ministre de la Solidarité et de la Cohésion sociale :

- « La situation des personnes handicapées s'est améliorée, les moyens ont augmenté. Mais je ne nie pas qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. »

Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État à la Solidarité :

- « Je tiens à rendre hommage aux associations : les progrès, c'est à vous qu'on les doit ! »

Jean-Jacques Alliaison, président de l'établissement public du château de Versailles :

- « On parlait déjà d'accessibilité au temps du Roi-Soleil : Louis XIV, à la fin de sa vie, circulant sur une roulotte (chaise roulante de l'époque), avait demandé à pouvoir accéder seul aux jardins. »

## Interview

“ La société française reste en retard. Le principal obstacle est là ! ”



**Patrick Gohet est président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH) qui vient de remettre son rapport au gouvernement.**

### Quels progrès, quels reculs pointez-vous dans la politique du handicap ?

Le CNCPPH dit que tout ne va évidemment pas pour le mieux, mais que tout ne va pas au plus mal ! Sur le plan de l'éducation, nous pouvons dire que nous avons beaucoup progressé en 10 ans. Nous comptons plus d'élèves et d'étudiants handicapés, il faut poursuivre ! Concernant la formation des maîtres, il reste des progrès à réaliser. Sur l'emploi, nous connaissons aussi des avancées. Mais de nombreux obstacles demeurent notamment dans l'accès, le maintien dans l'emploi et le parcours professionnel. C'est là que l'on trouve le plus d'obstacles culturels selon moi. Sur la compensation des moyens, le contexte financier est certes serré, mais on attend encore des progrès. Il y a notamment des barrières d'âges qu'il faudrait cesser de maintenir.

### Comment expliquer ces obstacles ?

Comme la loi de 1975, la loi de 2005 mettra dix ans pour produire ses effets. Nous avons dépassé la moitié du parcours. Mais quelle que soit la qualité de la loi, ses objectifs n'aboutiront pas si la population ne fait pas sienne les revendications des personnes handicapées. Le handicap est une question de société. Aussi le CNCPPH veut-il contribuer à cette appropriation. Or, on le voit bien, la société française reste en retard. Le principal obstacle, selon moi, il est là.

### Quelles sont les pistes pour avancer ?

Il faut montrer que le handicap est une réalité dans la vie qui peut affecter tout le monde. Ce que l'on fait pour le handicap peut servir à tous à un moment ou un autre. Cette stratégie est d'autant plus importante que la société est confrontée à des difficultés croissantes. Il convient, en ce moment, plus que jamais, de montrer que l'on s'occupe de tout le monde plutôt que des problèmes spécifiques de certains ; éviter à tout prix d'opposer les uns aux autres. Il est donc nécessaire d'installer le handicap comme une question ordinaire de la vie qui, si on y répond, profite à tous. Ce qui est objectivement vrai. C'est donc à une révolution culturelle qu'il faut viser. La loi de 2005 ne peut aboutir que si cette révolution culturelle se réalise.

Propos recueillis par P. Luton